



OFFICE NATIONAL DES FORETS
Direction Territoriale de Lorraine
Agence de Metz
Unité territoriale Pays messin
Triage de Courcelles-Chaussy

Département de la Moselle (57)
Arrondissement de Metz-campagne
Canton de Pange
Région IFN : Plateau lorrain
SRA : Lorraine

**FORET COMMUNALE
DE
LAQUENEXY**

Surface cadastrale : 50.5873 ha

Surface totale retenue pour la gestion : 50.59 ha

REVISION ANTICIPEE D'AMENAGEMENT FORESTIER

2018 - 2037

"Exemplaire destiné à la mise à disposition du public, limité à la partie technique de l'aménagement conformément aux dispositions de l'article D.212-6 du code forestier"

Altitudes extrêmes : 232 m - 245 m

Identifiant aménagement : A030902N

SOMMAIRE

	pages
PRESENTATION SYNTHETIQUE DE L'AMENAGEMENT	2
I ETAT DES LIEUX ET BILANS	3
1.1 - Présentation générale de l'aménagement	3
1.2 Conditions naturelles et peuplements forestiers	4
1.3 Analyse des fonctions principales	6
II PROPOSITION DE GESTION: objectifs principaux choix, programme d'action	8
2.1 Synthèse et définition des objectifs de gestion	8
2.2 Traitements, objectifs, critères d'exploitabilité	8
2.3 Objectifs de renouvellement	9
2.4 Classement des unités de gestion	10
2.5 Programme d'action	10
III RECOLTE ET BILANS FINANCIERS (non renseigné)	15
Signatures et mention des consultations réglementaires	16

PRESENTATION SYNTHETIQUE DE L'AMENAGEMENT

Le présent aménagement correspond à la révision anticipée de l'aménagement forestier actuel courant sur la période 2008 à 2022. Cette révision découle directement de l'intégration à la forêt communale initiale, dont la superficie s'élevait à 29,0858ha, de parcelles boisées contigües pour une surface de 21,5015ha, portant la superficie totale de la forêt à 50,5873ha. Cette augmentation de 72% de la surface d'origine nécessitait de reprendre l'aménagement pour redéfinir les objectifs de gestion de l'ensemble du massif.

La nouvelle forêt communale de Laquenexy d'une surface de 50,59 ha est composée d'un massif et de deux parcelles proches, l'ensemble est situé à l'est du village éponyme, et jouxte la route départementale n° 999 qui relie le village à Metz et Ars-Laquenexy. Cette forêt est assez récente, car issue de reboisement d'anciennes terres agricoles, comme l'atteste les propriétés des sols, encore très marqués par ces activités passées. Reboisée essentiellement en peupliers et en épicéas, la fonction dominante est la production de bois d'oeuvre et d'industrie. Les stations, très sensibles aux tassements et par endroits fraîches à humides sont plutôt de fertilité moyenne, la contrainte hydrique limitant les possibilités de valorisation de certaines zones de la forêt. Dans les meilleures stations (plus sèches et limoneuses) la production de chêne sessile de qualité est possible.

L'origine de cette forêt étant récente, il n'y a pas de peuplements issus de taillis-sous-futaie. Les futaies adultes (12% de la forêt) sont majoritairement composées de chênes pédonculés, parfois mélangés au peuplier (parcelle 3) ou dans le cas de l'unité de gestion 4a, au pin sylvestre. Leur qualité est moyenne, leur état sanitaire est pour l'heure satisfaisant. Les futaies plus jeunes sont essentiellement résineuses (épicéas, pin sylvestre) et occupent 44% de la surface et font déjà l'objet de coupes. Les plus jeunes futaies, issues principalement d'un recrû après récolte des peuplements de peupliers ou de plantation de peupliers sont essentiellement composées de feuillus divers et seront plus difficiles à valoriser en l'état.

La forêt est recouverte par le périmètre d'une ZICO, cependant de part la composition de la forêt et sa jeunesse, l'enjeu écologique est considéré comme ordinaire pour la forêt. Son intérêt écologique n'en reste pas moins important de part sa situation, au coeur d'un milieu agricole porté principalement sur l'exploitation céréalière. L'enjeu social est local, la forêt n'étant pas fréquentée.

Comme précisé auparavant, une récente acquisition a entraîné une modification importante de la surface de la forêt et l'aménagement passé portant sur la période 2008-2022 est devenu caduc. Le nouvel aménagement portera sur la période 2018-2037. Le traitement en futaie régulière y est reconduit. Les essences objectif sont le chêne sessile sur les sols drainés, et le chêne pédonculé sur les sols humides de la forêt. Le groupe de régénération (6,23 ha) est composé des unités de gestion à majorité peuplier actuellement dépérissants, aussi ce groupe sera à terminer au cours de cet aménagement.

Des travaux sylvicoles sont prévus dans les parcelles du groupe de jeunesse (7,40 ha) et dans les parcelles en régénération (6,23 ha). Les futaies feuillues sont regroupées dans un groupe d'amélioration avec une rotation de 10 ans. Les futaies d'épicéas, plus jeunes, sont regroupées dans un groupe d'amélioration à rotation 8 ans.

Toutes les mesures en faveur de la biodiversité, de la protection des sols et du milieu seront mises en oeuvre.

I ETAT DES LIEUX ET BILANS

1.1 - Présentation générale de l'aménagement

Situation administrative

Nom de l'aménagement : forêt communale de Laquenexy

Numéro du département de situation: 57

N° ONF de la région nationale IFN de référence : 419

419- Plateau lorrain

Directive / Schéma de référence

SRA Lorraine (arrêté ministériel du 9 juin 2006)

Département(s)	Commune de situation de la forêt	Surface cadastrale (ha)
Moselle (57)	Laquenexy	50,5873

Période d'application de l'aménagement

Durée : 20 ans

Période: 2018 2037 (révision anticipée)

Détail des forêts aménagées			dernier aménagement		
dénomination	identifiant national de la forêt	surface cadastrale	date arrêté	début	échéance
Forêt communale de Laquenexy	F12996V	50,5873 ha	14/11/2008	2008	2022

Surfaces de l'aménagement

Surface cadastrale	50,5873 ha
Surface retenue pour la gestion	50,5900
Surface boisée en début d'aménagement	44,59 ha
Surface en sylviculture de production	44,59 ha

Surface hors sylviculture	6,00 ha
<i>Ilot senescence</i>	0,00 ha
<i>Emprise</i>	6,00 ha
<i>Vides non boisables</i>	0,00 ha
<i>Autres</i>	0,00 ha

Remarque : la surface hors sylviculture correspond à l'emprise de deux lignes électriques traversant les parcelles 1, 2, 4, 6, 7, 8.

Origine de la propriété et procès-verbaux de délimitation et bornage

La forêt se compose principalement d'anciens terrains agricoles boisés artificiellement en peuplier, aulne, épicéa et pin sylvestre. Ces parcelles ont bénéficié de prêt du FFN en 1951 et 1955. Suite à une acquisition récente (les parcelles 9 et 10 qui bénéficient du régime forestier depuis 2013), la forêt s'est considérablement agrandie, passant de 29,0858ha à 50,5873ha et justifiant la présente révision anticipée d'aménagement.

Concessions en cours

Il n'y a pas, à l'heure actuelle, de concession dans la forêt. L'emprise des lignes électriques a fait l'objet d'un paiement unique.

La forêt dans son territoire

Surfaces des fonctions principales par niveau d'enjeu (ha)					Surface retenue pour la gestion (ha)
Fonctions principales	nul sans objet	faible ordinaire local	moyen reconnu	fort	
Production ligneuse	6,00	0,00	44,59	0,00	50,59
Biodiversité		50,59	0,00	0,00	50,59
Paysage, accueil, eau potable		50,59	0,00	0,00	50,59
Protection contre les risques naturels	50,59	0,00			50,59

L'enjeu de production est dominant sur cette forêt. La biodiversité est ordinaire et la fonction sociale est qualifiée de locale. A noter l'existence d'une ZICO (zone importante pour la conservation des oiseaux) qui recouvre l'ensemble de la forêt.

Démarche de territoire

La forêt est située sur le territoire de la communauté d'agglomération de Metz.

1.2 Conditions naturelles et peuplements forestiers

Conditions naturelles

Altitude de la forêt comprise entre: **232 m** et **245 m**

Le relief, les expositions des versants et l'hydrographie sont donnés par les différentes cartes en annexe.

Le climat lorrain est de type continental, sous influence océanique se traduisant par des hivers parfois rudes, des étés chauds et des précipitations fréquentes. Les gelées tardives sont habituelles.

Les décisions prises dans le cadre de cet aménagement tiennent compte des connaissances actuelles sur les risques liés aux changements climatiques (choix d'essences adaptées, critères d'exploitabilité, sylviculture).

Accidents météorologiques ayant marqué la forêt : l'ouragan Lothar du 26 décembre 1999 a détruit le peuplement d'épicéa situé en parcelle 2.

La nature des couches géologiques est précisée sur la carte géologique XXXIV-13 (Metz) et sa notice.

La définition des stations forestières repose sur le catalogue des stations du Plateau lorrain, sur les DRA- SRA de Lorraine et sur les clés de détermination des anciennes ORLAM (Plateau Lorrain). Elles ont été reprises de l'ancien aménagement et modifiées en fonction des observations faites sur le terrain. Les nouvelles acquisitions ont fait l'objet d'une description plus systématique.

Codes	Station ou groupe stationnel	Surface		Enjeux production	Sensibilité au tassement	Essences objectifs les mieux adaptées	Essences d'accompagnement
		ha	%				
D-PL_I	Chênaie pédonculée - frênaie neutrophile de bas de pente et fond de vallon	6,34	14	Moyen	Forte	Frêne commun - Chêne pédonculé	Érable sycomore - Alisier torminal - Aulne glutineux
D-PL_II2	Chênaie - Charmaie sur argiles et limons peu épais - Variante moyen	14,22	32	Moyen	Forte	Chêne sessile - Pin sylvestre - Chêne pédonculé	Alisier torminal - Poirier - Charme - Hêtre
D-PL_VI	Hêtraie – chênaie sur limons ou sables drainés moyennement épais	24,03	54	Moyen	Forte	Chêne sessile - Hêtre	Alisier torminal - Merisier - Erable sycomore - Cormier - Poirier -
Total		44,59	100				

Les stations rencontrées sur la forêt présentent de bonnes potentialités avec des possibilités de production assez fortes. Le risque de tassement est élevé sur 100% de la surface.

A noter que les sols de cette forêt sont d'anciens terrains agricoles, aussi leur faciès est encore fortement lié à ces anciennes vocations. Les stations indiquées correspondent donc à ce qui se rapprochait le plus des observations faites sur le terrain.

Peuplements forestiers

Les peuplements forestiers ont été décrits à l'avancement en 2016.

Code	Description	Surface (Ha)	%	
Futaie				
F-CHP	Futaie de chênes pédonculés au stade bois moyens avec petits bois (type 21)	2,55	5	
	Futaie de chênes pédonculés au stade bois moyens (type 22)	3,11	6	
	Futaie de chênes pédonculés au stade bois moyens avec gros bois (type 23)	2,96	6	
F-A.F	Futaie de feuillus divers (peuplier) au stade fourré	1,98	4	
	Futaie de feuillus divers (peuplier) au stade gaulis	5,42	11	
	Futaie de feuillus divers (peuplier) au stade irrégulier à petits bois (type 51)	2,64	5	
	Futaie de feuillus divers (peuplier) au stade irrégulier à bois moyens (type 52)	3,59	7	
F-EPC	Futaie d'épicéas au stade bois moyens avec petits bois (type 21)	21,18	42	
F-P.S	Futaie de pin sylvestre au stade bois moyens avec petits bois (type 21)	1,16	2	
		Total futaie	44,59	88
Hors sylviculture				
HSY	Emprise lignes électriques (1b, 2b, 4b, 6b, 7b, 8c, 10b)	6,00	12	
		Total	50,59	100

Commentaires : issue de boisements de terres agricoles, la forêt est entièrement composée de futaie majoritairement à bois moyens. A l'origine très présent, l'épicéa a été quasiment éliminé de la forêt mais les récentes acquisitions composées d'épicéas ont changé la donne. Ces derniers ont un état sanitaire précaire. Le peuplier est encore très présent, son état sanitaire est médiocre dans les vieux peuplements (dépérissements marqués). Les peuplements de chênes sont essentiellement composés de chêne pédonculé à l'état sanitaire satisfaisant pour le moment. Les jeunes peuplements présents sont composés de peupliers (plantations des Unités de Gestion 1a et 2a) ou de recru naturel (UG 6a)
En résumé, hormis le pin sylvestre, frugal, l'état sanitaire des peuplements est précaire, voir dépérissant. En effet, face aux changements climatiques à venir, l'épicéa et le chêne pédonculé, sur les stations où ils se trouvent, sont moins bien adaptés.

Renouvellement des peuplements

Surface prévue à régénérer par l'aménagement passé:

12,49 ha

Surface effectivement régénérée

7,40 ha (de 2008 à 2016)

Traitement avec suivi surfacique			
Etat du renouvellement	Surface (ha)	UG	Essence dominante
Classe 0 <i>(régénération non entamée)</i>	2,55	8b	
Classe 1 <i>(entamée H<= 50 cm)</i>	3,59	8a	Autres Feuillus
Classe 2 <i>(H 50cm à 3 m - plantation + 1 an)</i>	1,98	2a	Peuplier
Classe 3 <i>(régénération acquise + 3m)</i>	5,42	1a, 6a	Peuplier

Bilan de la régénération à la date de l'aménagement	Surface (ha)	Observations (le détail par UG est facultatif)
Surface cumulée des unités de gestion dont la régénération a été terminée (coupe définitive réalisée)	7,40	1a, 2a, 6a
Surface cumulée des unités de gestion en cours de régénération (régénération ouverte et coupe définitive non réalisée)	3,59	8a
Surface cumulée des unités de gestion et des vides boisables ayant fait l'objet de reconstitution (hors groupe de régénération)		
Surface acquise (Sa) en régénération au cours de l'aménagement passé	5,42	1a, 6a

Commentaires: l'effort de régénération s'élève à 7,40ha soit 59% des prévisions au bout de 9 années d'application de l'aménagement. L'unité de gestion 8a est en cours de régénération, une partie de la parcelle 8(reclassée en amélioration, UG 8b) n'a pas été entamée. Par ailleurs, si les plantations ont été effectuées dans les UG 1a et 2a, rien n'a été fait dans les UG 6a et 8a. Un recrû naturel composés de rejets de peupliers, d'aulnes, de bouleau s'est installé dans la première, une zone est même composée d'un peuplement mixte et très clair de chênes, pin sylvestre. Dans l'uG 8a en revanche, aucune régénération n'est installée.

1.3 Analyse des fonctions principales

Production ligneuse

Surfaces des fonctions principales par niveau d'enjeu (ha)					Surface retenu pour la gestion (ha)
Fonctions principales	sans objet	faible	moyen	fort	
Production ligneuse	6,00	0,00	44,59	0,00	50,59

Production biologique estimée 0,45 m2/ha/an

source: DRA/SRA Lorraine

4,50 m3/ha/an

Bilan des volumes récoltés au cours de l'aménagement précédent (2008 à 2015)

Volumes récoltés (m ³) (Volume aménagement ou volume commercial)											
Régénération		Amélioration		Irrégulier		Autre		Produits accidentels		Total	
prévu	réalisé	prévu	réalisé	prévu	réalisé	prévu	réalisé	prévu	réalisé	prévu	réalisé
170	121	30	296	0	0	0	0		2	200	419
										Ecart %	
soit 419,00 m3/an				et 9,40 m3/ha/an				109,50			

Commentaire: en régénération, les récoltes sont inférieures aux prévisions, en rapport avec la surface régénérée. Cela doit cependant être relativisé, car l'aménagement portait sur une période allant jusqu'en 2022. En amélioration, la comparaison entre les prévisions et les réalisations a peu de sens car le résultat est complètement faussé par l'acquisition de peuplements d'épicéas ayant fait l'objet d'une récente coupe, ce qui a fortement augmenté les récoltes.

Etat de la desserte

La desserte de la forêt est de: **3,06 km/100 ha** ainsi répartie:

<i>Routes forestières revêtues</i>	0 m
<i>Routes forestières empierrées</i>	1 550 m
<i>Pistes en terrain naturel</i>	580 m
<i>Autres routes participant à la desserte</i>	0 m

Les pistes et sommières servent principalement à l'exploitation des parcelles, leur longueur est de 580m. Elles constituent un réseau complémentaire non négligeable pour la desserte de la forêt.

La forêt est bien desservie.

Le cas échéant, il faudra respecter les obligations relevant de la loi sur l'eau et les milieux aquatiques (LEMA n° 2006-1772).

La desserte figure sur la carte (d'aménagement) en annexe.

Fonction écologique

Il n'y a pas, à notre connaissance, d'espèce ou d'habitat remarquable dans la forêt. L'enjeu écologique est considéré comme ordinaire.

Quelques mardelles sont présentes, ces milieux sont rares et doivent donc être conservés car il favorise grandement la biodiversité. La forêt est également parcourue par deux ruisseaux, l'installation et le maintien d'une ripisylve doit être encouragée.

A noter enfin l'existence d'une ZICO qui recouvre l'ensemble de la forêt.

Fonction sociale (Paysage, accueil, ressource en eau)

Sensibilité paysagère

Les parcelles 1 et 2 sont situées non loin de la RD n°999. Cependant, l'impact paysager d'une plantation de peupliers est à relativiser. Les autres parcelles ne sont pas visibles depuis la route et la forêt n'est pas fréquentée. La sensibilité paysagère est donc de niveau local.

Accueil du public

La forêt n'est pas fréquentée, hormis par les cessionnaires, lorsqu'une coupe intéressante pour eux a lieu, ce qui est rare au regard des peuplements en présence.

Ressource en eau

Il n'y a, à notre connaissance, aucun captage d'eau potable ni périmètre qui concerne la forêt.

A noter la présence d'un étang entre les parcelles 3 et 4.

Protection contre les risques naturels

Sans objet

II PROPOSITION DE GESTION: objectifs principaux choix, programme d'action

2.1 Synthèse et définition des objectifs de gestion

Synthèse de l'état des lieux - constats Points forts - points faibles	Objectifs de gestion retenus
Production ligneuse	
La forêt communale de Laquenexy est composée principalement de futaies adultes d'épicéas et de peupliers, à l'état sanitaire précaire. Le chêne pédonculé, également bien représenté, se trouve sur des stations moins favorables, aussi son état sanitaire, actuellement satisfaisant, peut rapidement se dégrader.	Au regard des peuplements, le rythme de transformation doit être soutenu. Cependant, au regard des capacités financières de la commune et des recettes à attendre de la forêt, il s'agira de prioriser les investissements, en fonction des stations et des essences de reboisement à choisir.
Une futaie adulte de pin sylvestre est présente. Elle est mélangée avec du chêne.	Le pin sylvestre, est une essence frugale, bien adaptée à la station et donne des produits de bonne qualité. Par ailleurs il apporte de la diversité, il sera donc maintenu voire favorisé dans le mélange.
Les jeunes peuplements sont issus de plantations de peupliers ou de recrû naturel composés de peupliers et d'aulnes glutineux.	Les investissements se limiteront à mettre en valeur les plus belles tiges et à favoriser l'émergence de feuillus adaptés à la station et à durée de vie plus longue (chêne, charme). Dans les unités de gestion 1a et 2a, l'absence d'ambiance forestière est préjudiciable à cette évolution souhaitée. Aussi conviendra-t-il de diminuer les opérations de gyrobroyage à leur plus stricte nécessité.

2.2 Traitements, objectifs, critères d'exploitabilité

Traitements retenus

Traitements sylvicoles	surface concernée (ha)	surface amgt passé (ha)
Futaie régulière dont conversion en futaie régulière	44,59	24,47
hors sylviculture	6,00	4,62
Total surface retenue	50,59	

Essences objectifs et critères d'exploitabilités

Essences objectifs et critères d'exploitabilité					
Essences objectifs	Précisions	surface (ha)	%	âge (ans) (suivi surfacique)	diamètre (cm)
Chêne sessile	Sylviculture traditionnelle (UG 6a, 7a, 8apie, 8bpie, 9, 10a)	30,22	68	180	70
Chêne sessile	Sylviculture dynamique (UG 1a, 2a, 3pie, 4apie)	7,71	17	150	65
Chêne pédonculé	Sylviculture par détournement (UG 3pie, 4apie, 5, 8apie, 8bpie)	6,66	15	120	65
Surface totale en sylviculture		44,59			

Commentaires: des peuplements adultes d'épicéas composent les parcelles 9 et 10a. Ceux-ci, très denses, viennent de faire l'objet d'une première éclaircie. L'évolution de leur état sanitaire est incertaine, ils seront donc conduits prudemment par des coupes d'éclaircies en vue d'obtenir un diamètre de 35-40cm. Si les conditions sanitaires venaient à se dégrader, ces peuplements seront alors entièrement récoltés.

2.3 Objectifs de renouvellement

Futaie régulière et futaie par parquets à suivi surfacique

L'analyse de la régénération de l'aménagement passée a été réalisée au chapitre 1.2

Choix du nouvel aménagement	
Traitements avec renouvellement suivi en surface	
Surface d'équilibre (Se)	5,50 ha
Surface disponible à l'ouverture en régénération (Sd)	22,03 ha
Contrainte de vieillissement guidant l'ouverture en régénération (Sv calculée sur 2 périodes).(cf annexe n°9)	15,91 ha
F. régulière : surface du groupe de régénération (GR)	6,23 ha
Surface à ouvrir (So)	2,64 ha
Surface à terminer (St)	6,23 ha
Surface à reconstituer ou prévue à boiser (sans coupe)	0,00 ha

Commentaires : la surface du groupe de régénération (6,23ha) est légèrement supérieure à la surface d'équilibre, la forêt présentant des signes de perte de vitalité. Ainsi la contrainte de vieillissement est élevée. Cependant, le groupe de régénération est inférieur à cette dernière afin de limiter les investissements déjà importants à réaliser. Par ailleurs, si les peuplements d'épicéas venaient à dépérir en cours d'aménagement, ceux-ci seraient régénérés, l'effort de renouvellement de la forêt serait alors conséquent.

Evolution des essences

Essence	Actuelle	à l'issue de l'aménagement	à long terme*
Chêne rouvre/pédonculé	13 %	24 %	70 %
Charme	NS	1 %	5 %
Feuillus précieux	NS	2 %	10 %
Hêtre	NS	NS	4 %
Pin sylvestre	6 %	15 %	10 %
Frêne	NS	NS	NS
Peuplier	30 %	10 %	NS
Autres Feuillus	6 %	3 %	1 %
Epicéa commun	45 %	45 %	NS

Commentaires : *le chêne sessile, plus adapté au changement climatique, sera l'essence à privilégier au détriment du chêne pédonculé, sauf en station I (UG 3pie, 4pie, 5pie, 8pie) où le chêne pédonculé est adapté.

Le pin sylvestre, essence frugale et d'intérêt paysager sera conservé et favorisé sur les stations moins favorables à l'obtention de feuillus de qualités. Les feuillus précieux seront eux essentiellement composés de merisier, alisier torminal, érable champêtre.

2.4 Classement des unités de gestion

Libellé groupe	Code	rotation	UG	Surface (ha)	Justification du classement
Régénération	REG		5, 8a	6,23	Peuplements de peupliers à l'état sanitaire médiocre.
Amélioration 1	AME	10 ans	3, 4a, 7a, 8b	9,78	Vieux peuplements de chênes et de pin sylvestre
Amélioration 2	AME	8 ans	9, 10a	21,18	Futaies d'épicéas
Jeunesse	AME		1a, 2a, 6a	7,40	Fourré-gaulis de peupliers et d'autres feuillus divers
Sous total (surface en sylviculture) :				44,59	
Hors sylviculture	HSY		1b, 2b, 4b, 6b, 7b, 8c, 10b	6,00	
TOTAL (surface retenue pour la gestion)				50,59	

Coupes de régénération

	Parcelle ou UG	Surface totale (ha)	Surface à ouvrir (ha)	Surface à terminer (ha)	Essence objectif de la régénération
UG à ouvrir et à terminer (S3)	5	2,64	2,64	2,64	Chêne rouver/pédonculé
UG ouvertes à terminer (S1)	8a	3,59	3,59	3,59	
Total		6,23	6,23	6,23	

Commentaires : - compte tenu des stations, le chêne sessile (= chêne rouver) sera favorisé dans les stations favorables, le chêne pédonculé sera cantonné à la station I. Pour le moment très peu présentes, des essences d'accompagnement comme le charme, le bouleau, l'aulne glutineux et les feuillus précieux seront recherchés en fonction des stations, afin d'obtenir un mélange pérenne. Enfin, de part son coté frugal et à des fins paysagères, le pin sylvestre sera installé et conservé en mélange. - si les conditions sanitaires venaient à se dégrader dans les parcelles 9 et 10, celles-ci seraient également régénérées.

2.5 Programme d'action

Foncier - concession

Sans objet.

Production ligneuse

Pour les chênes on se référera au Guide des sylvicultures - chênaies continentales (2008).

Pour les autres essences on se référera au Schéma Régional d'Aménagement (2006).

Programme des coupes de régénérations

Années	Unité de gestion UG	S à parcourir UG (ha)	Code coupe	GPR tot	VOL. tot.
Période 1 2018-2022	5	2,64	RA	85	740
	8a	3,59	RD		
Période 2 2023-2027					
Période 3 2028-2032					
Période 4 2033-2037					
Total				85	740

Commentaires : - les régénérations seront menées dans la première moitié de l'aménagement afin d'anticiper un éventuel problème sanitaire dans les peuplements d'épicéas, ce qui permet de répartir les investissements. Les parcelles seront plantées en chêne pédonculé dans la station I, et en mélange chêne sessile/pin sylvestre/feuillus précieux dans les autres stations.

- Il reste une coupe définitive à réaliser dans l'unité de gestion 6a. Le volume de cette UG (131m3) sera inclu dans le calcul de la possibilité régénération.

- Dans le cas où les peuplements d'épicéas viendraient à dépérir, ceux ci seraient récoltés et un mélange de chêne sessile, feuillus précieux et pin sylvestre sera alors planté afin de limiter les investissements.

Programme des coupes annuelles

Années	Unité de gestion	Classement	Type de peuplement RECPREV	Code coupe	S à parcourir UG (ha)	G/ha	G total (m2)	Vol / ha	Volume total (m3)
2017 (pm)	3	AME	FCHF3	AI	2,96				
	4a	AME	FPSCM1	AI	1,48				
	9	AME	FEPCM3	AI	6,17				
	10a	AME	FEPCM3	AI	15,01				
2020	4a	AME	FPSCM1	AI	1,48	2,1	3	20	30
	8b	AME	FPSCM1	AI	2,55	2,2	6	20	51
2024	7a	AME	FCHPM3	AI	2,79	3,0	8	30	84
2025	9	AME	FEPCM3	AI	6,17	3,5	22	25	154
	10a	AME	FEPCM3	AI	15,01	3,5	53	25	375
2027	3	AME	FCHF3	AI	2,96	3,0	9	30	89
2030	4a	AME	FPSCM1	AI	1,48	2,1	3	20	30
	8b	AME	FPSCM1	AI	2,55	2,2	6	20	51
2033	9	AME	FEPCM3	AO	6,17	3,5	22	30	185
	10a	AME	FEPCM3	AO	15,01	3,5	53	30	450
2034	7a	AME	FCHPM3	AO	2,79	3,0	8	30	84
2037	3	AME	FCHF3	AO	2,96	3,0	9	30	89
Total					61,92		200		1671

Préconisations particulières : - dans les unités 9 et 10a, les éclaircies seront prudentes afin de ne pas déstabiliser un peuplement instable.

- dans les unités 4a et 8b les éclaircies viseront à privilégier le mélange entre le chêne et le pin sylvestre tout en favorisant l'installation d'autres feuillus (charme, feuillus précieux).

- dans la parcelle 3, les éclaircies seront essentiellement sanitaires, le peuplier sera progressivement éliminé au profit du chêne.

Volume présumé récoltable					
Groupe ou Type de coupe	Surface (ha)	Surface terrière à récolter		Volume bois commercial	
		m ² /an	m ² /ha/an	m ³ /an	m ³ /ha/an
Régénération	6,23	4,3	0,69	37	5,94
Amélioration 1	9,78	2,5	0,26	25	2,56
Amélioration 2	21,18	7,5	0,35	58	2,74
Jeunesse	7,40	0	0,00	0	0,00
Total	44,59	14,3	0,32	120	2,69

L'indicateur de référence du suivi technique sera la surface terrière. Toutefois le volume commercial récolté fait aussi l'objet d'un suivi et permet un affichage clair vis - à - vis du propriétaire et de la filière bois. Le tarif moyen retenu pour la forêt est le tarif SR 10 présenté en annexe n°8.

Commentaire : les récoltes prévisibles sont essentiellement composées de bois d'industrie résineux provenant des peuplements d'épicéa et de pin sylvestre et de bois d'industrie de peuplier.

Travaux sylvicoles					
Itinéraires technique de travaux sylvicoles	Unités de gestion	Surface à travailler (ha)	Précautions Observations	Coût unitaire (€ HT/ha)	Coût total indicatif (€ HT)
3CHX1	5	2,64	Gyrobroyage par bandes (1 passage)	800	2112
	5 8apie	2,64 2,70	Plantation de chêne pédonculé à 700t/ha et d'aulnes à 400t/ha avec protection individuelles	5500	29370
			4 entretiens de cloisonnements sylvicoles	110	2350
			4 dégagements à 2h/j/ha	700	14952
	8apie	0,89	Plantations de chêne sessile à 500t/ha, de pin sylvestre à 400t/ha et de merisiers à 200t/ha avec protections individuelles	5500	4895
			4 entretiens de cloisonnements sylvicoles	110	392
			4 dégagements à 2h/j/ha	700	2492
	6a	1,00*	Gyrobroyage par bandes (1 passage)	800	800
			Enrichissement en chêne sessile (300t/ha) et pin sylvestre (300t/ha) avec protections individuelles	3000	3000
			Création puis 4 entretiens de cloisonnements sylvicoles	150	750
			5 dégagements à 1,5h/j/ha	550	2750
	5AF1	1a	2,43	3 Gyrobroyages entre les lignes	420
2a		1,98	2 élagage-taille de formation	400	3528
Travaux sylvicoles conditionnels (pour mémoire)					
3CHX1	9 10a	6,17 15,01	Plantation de chênes sessile (600t/ha), pin sylvestre (1000t/ha), feuillus précieux (400t/ha) avec protections individuelles	5500	116490
			Création puis 2 entretiens de cloisonnements sylvicoles	150	9531
			2 dégagements à 1,5h/j/ha	550	23298
Coût total TRAVAUX SYLVICOLES					72948
Coût moyen annuel					3647

Commentaires :

* dans cette UG seule une partie de la surface est à enrichir. Cette surface, située au sud de l'emprise de la ligne électrique, est estimée à 1,00ha.

* la priorité donnée de privilégier le chêne (sessile ou pédonculé selon la station) et les feuillus précieux entraîne des dépenses en travaux importantes. Celles-ci sont nécessaires pour parvenir à obtenir des peuplements de qualité à long terme.

Le programme de plantation est prévu comme suit :

- hiver 2017/2018 : plantation de la parcelle 5
- hiver 2018/2019 : plantation d'une partie de l'UG 8a
- hiver 2019/2020 : plantation du reste de l'UG 8a et enrichissement dans l'UG 6a

Compte-tenu de la précarité sanitaire des peuplements d'épicéas, leur récolte prématurée suivie des investissements nécessaires est à envisager et elle est indiquée dans cet aménagement. Le montant de ces travaux n'est toutefois pas intégré au total des investissements à réaliser dans cet aménagement.

Travaux d'infrastructure

Compte tenu de l'état actuel de la desserte et des moyens financiers dont dispose la commune, aucun investissement n'est prévu en infrastructure.

Seul l'entretien de la place de dépôt et du chemin rural d'accès aux parcelles 9 et 10a sera assuré pour un coût estimé à 200 euros par an.

Programme d'action fonction écologique

La diversité des essences est une première mesure favorisant la biodiversité.

Dans le cadre de la protection des sols, il est indispensable d'installer un réseau de cloisonnements d'exploitation permanent et bien matérialisé sur tous les sols fragiles.

Les contraintes réglementaires en matière de protection des captages d'eau seront respectées le cas échéant. Le gestionnaire devra porter une attention particulière à la protection des berges et des lits des cours d'eau en évitant les passages des engins forestiers et les dépôts des rémanents d'exploitation.

Exception faite des cas de risque sanitaire pour les résineux, il sera utile de conserver des arbres creux, troués ou morts (en moyenne 2 arbres creux et un gros arbre sénéscent ou mort sans valeur commerciale par hectare) en faveur des pics, autres oiseaux, chauves-souris, et plus généralement de la petite faune et de la flore (lichens, champignons vivant sur les bois morts, mousses...). Ces arbres pourront être nettement matérialisés (peinture, plaquettes...).

Sauf mention spécifique, les rémanents dont le diamètre est inférieur ou égal à 7 cm seront laissés sur le parterre de la coupe. Les préconisations suivantes sont retenues :

- en futaie, l'exportation des rémanents est possible 2 fois dans la vie du peuplement (à la première éclaircie et lors de la coupe d'ensemencement).

- dans les anciens taillis sous futaie l'exportation des rémanents est possible une fois toutes les 2 périodes d'aménagements (soit 40 ans à l'heure actuelle). La forêt n'est cependant pas concernée par ces types de peuplements.

Chaque exportation devra être mentionnée au sommier et dans la base de données patrimoniale.

On ne cherchera pas systématiquement à regarnir les plantations ni à compléter les régénérations naturelles.

Les arbustes et le sous-étage en général seront favorisés, notamment en évitant les densités trop importantes du peuplement principal et en soignant le martelage et l'exploitation.

Le lierre ne doit pas être éliminé. Non seulement il n'étouffe pas les arbres (sauf arbres peu vigoureux et déjà dépérissants), mais il a un rôle important dans l'équilibre biologique général de la forêt.

Plus généralement, une bonne adaptation des essences aux stations, une sylviculture dynamique favorisant une bonne forme des arbres et fournissant de la lumière au sous-étage, ainsi que le mélange des essences garantiront une meilleure stabilité physique et écologique de la forêt. Ces mesures favorisent le développement d'une végétation diversifiée et adaptée aux besoins des cervidés. Elles concourent ainsi à l'atteinte de l'équilibre forêt gibier.

Programme d'action fonction sociale

Paysage

La prise en compte du paysage correspondant à de bonnes pratiques sylvicoles est intégrée dans les documents de référence de l'ONF (directives, orientations, guides de sylviculture, instructions et notes de service).

La gestion sylvicole mise en œuvre (coupes, travaux sylvicoles et d'équipements) intègre la prise en compte courante du paysage (impact des cloisonnements sylvicoles, forme et taille des plages de régénération, maintien d'îlots temporaires, lisières et zones de transition...).

Les coupes et travaux seront réalisés avec soin. Une attention particulière sera portée pour les parcelles visibles depuis l'extérieur de la forêt : implantation judicieuse des cloisonnements d'exploitation et sylvicoles, maintien et gestion des lisières dans les axes de vision...

Ressource en eau potable

La forêt constitue un réservoir d'eau potable important. Il est donc nécessaire de prendre toutes précautions pour garder à cette ressource sa qualité. Le respect de la loi sur l'eau et les milieux aquatiques (LEMA 2006-1772) est impératif.

Chasse pêche

Le mode de chasse le plus pratiqué est la battue.

Saisons	Prévu / réel	CHM	CHF
2011-2012	Prévu	4	6
	Réalisé	5	4
	Taux	125%	67%
2012-2013	Prévu	4	6
	Réalisé	4	6
	Taux	100%	100%
2013-2014	Prévu	3	4
	Réalisé	3	4
	Taux	100%	100%

Commentaires : le nombre de bagues attribuées et réalisées d'après les déclarations de l'adjudicataire atteste d'une population de chevreuils supérieure au maximum admissible (10 à 12 têtes / 100ha). Cette population peut occasionner des dégâts dans les régénérations (abrouissements, frottis) et limiter l'installation du chêne et des feuillus précoces. L'équilibre n'est donc pas atteint.

Mesures à mettre en œuvre pour atteindre l'équilibre : un effort accentué de tirs sur les femelles est à réaliser pour diminuer la pression du gibier. Par ailleurs, l'évolution de la population devra être suivie attentivement.

Richesses culturelles :

La DRAC à Metz ne signale aucun vestige archéologique sur la forêt, néanmoins l'arrêté SGAR 2003-256 en date du 07 juillet 2003 relatif au zonage archéologique prévoit que tous les travaux d'emprise terrassée supérieures à 3000m² sur le territoire de la commune de Laquenexy sont soumis à autorisation préalable de la préfecture de Région en lien avec la DRAC.

Autres mesures

Néant.

III RECOLTES ET BILANS FINANCIERS

Bilan annuel des récoltes	prévisible m ³	passé m ³
Feuillus (f)		
Résineux (r)		
Total tiges (1 = f + r)	0	0
Taillis, houppiers (2)		
Total bois fort (1 + 2)	0	0
dont % de prod. accid.		
soit en m ³ /ha/an sur surface totale retenue :	0,00	0,00
soit en m³/ha/an sur surf. en sylviculture de production :	0,00	0,00

Répartition des volumes par type de coupe	prévisible m ³	passé m ³
Régénération		
Amélioration		
Autres		

Bilan financier annuel en euros de l'année	prévisible	passé
Recettes bois (frais d'exploitation des bois façonnés déduits)		
Recettes chasse		
Autres recettes (dont concessions)		
Subventions et aides possibles		
Dépenses travaux sylvicoles		
Dépenses travaux infrastructure		
Dépenses travaux non sylvicoles		
Frais de garderie (Forêts des collectivités)		
Contribution à l'ha aménagé		
Bilan	0	0
soit en euros/ha/an sur surface retenue pour gestion :	0	0
soit en euros/ha/an sur surf. en sylviculture de production :	0	0

Impôts	
Volume des affouages (FC en m ³)	

Contrats FFN	
- localisation :	
- dette restante (€)	0,00

Signatures et mention des consultations réglementaires

Cet aménagement a été élaboré rédigé selon les directives en vigueur par M. MOLTER David, Chef technicien forestier, chef de projet aménagement à l'agence de Metz

Avec le soutien technique et administratif de:

M. PIERSON Jean-Luc agent patrimonial chef de triage de Courcelles-chaussy

M. UJMA Thierry responsable de l'unité territoriale Pays messin

Les agents patrimoniaux de l'Unité Territoriale Pays messin

ainsi que M. Stumpf Francis Siggiste à l'agence de Metz.

Vérfié le 27/12/2016 par M. BLANCHET Michel Responsable aménagement à l'agence de Metz

Proposé le 23/11/2017 par M. MOREL Pierre-Jean Directeur de l'agence de Metz.

Consultations et obligations réglementaires

Délibération de la collectivité propriétaire (FC) du

29/9/17

"Document
ONE"

Forêt communale de Laquenexy

Parcelles	Code SIG	Surface (ha)		U.G	Classement	Délais d'exploitabilité (ans)	Structure		Composition en essence														Capital (classe G)	Observation					
		Totale	en Sylviculture				code	Libellé	Répartition en % de G ou du couvert																Libellé				
									Chêne		F.Divers		Frêne		Epicéa		Pin sylvestre		Charme		Vb	Vnb				Total			
									Rép	S.(ha)	Rép	S.(ha)	Rép	S.(ha)	Rép	S.(ha)	Rép	S.(ha)	Rép	S.(ha)	S.(ha)	S.(ha)							
5	5.1	2,64	2,64		REG1 (20)	1 à 20	51	Peuplement irrégulier à petits bois	10	0,26	90	2,38													2,64	Peuplement à F.Divers	2	Peuplement très ouvert	
Total		2,64	2,64	Total de la Parcelle : 5		surface(s)					0,26		2,38												2,64				
						% essences et vides					10		90												100				
6	6.1	2,99	2,99	6a	AMEL0	61 à 80	GAU	Gaulis 3 < h < 12 m			93	2,78			2	0,06	5	0,15								2,99	Peuplement à F.Divers	sans objet	Recrû naturel
				Total U.G		6a					93	2,78			2	0,06	5	0,15							2,99				
6.2		2,32		6b	Hors sylviculture	Vnb	Vnb	Vide non boisable																2,32	2,32			Emprise ligne électrique	
				Total U.G		6b																		2,32	2,32				
Total		5,31	2,99	Total de la Parcelle : 6		surface(s)						2,78			0,06		0,15							2,32	5,31				
						% essences et vides						52			1		3							44	100				
7	7.1	2,79	2,79	7a	AMEL1	61 à 80	22	Peuplement à bois moyens	73	2,04	20	0,56			1	0,03	6	0,17								2,79	Peuplement à Chênes	5	Peuplement très dense
				Total U.G		7a				73	2,04	20	0,56			1	0,03	6	0,17						2,79				
7.2		0,34		7b	Hors sylviculture	Vnb	Vnb	Vide non boisable																0,34	0,34			Emprise ligne électrique	
				Total U.G		7b																		0,34	0,34				
Total		3,13	2,79	Total de la Parcelle : 7		surface(s)					2,04		0,56			0,03		0,17						0,34	3,13				
						% essences et vides					65		18			1		5						11	100				
8	8.1	3,59	3,59	8a	REG1 (20)	1 à 20	52	Peuplement irrégulier à bois moyens	7	0,25	89	3,20					4	0,14								3,59	Peuplement à F.Divers	2	Peuplement ouvert
				Total U.G		8a				7	0,25	89	3,20					4	0,14							3,59			
8.2		2,55	2,55	8b	AMEL1	41 à 60	21	Peuplement à bois moyens avec petits bois	40	1,02	15	0,38			10	0,26	35	0,89								2,55	Peuplement à Chênes et Pin sylvestre	6	Peuplement fermé
				Total U.G		8b				40	1,02	15	0,38			10	0,26	35	0,89							2,55			
8.3		1,78		8c	Hors sylviculture	Vnb	Vnb	Vide non boisable																1,78	1,78			Emprise ligne électrique	
				Total U.G		8c																		1,78	1,78				
Total		7,92	6,14	Total de la Parcelle : 8		surface(s)					1,27		3,58			0,26		1,04						1,78	7,92				
						% essences et vides					16		45			3		13						22	100				
9	9.1	6,17	6,17		AMEL2	21 à 40	21	Peuplement à bois moyens avec petits bois	1	0,06	5	0,31	2	0,12	92	5,68										6,17	Peuplement à Epicéa	6	Peuplement fermé
Total		6,17	6,17	Total de la Parcelle : 9		surface(s)					0,06		0,31		0,12		5,68								6,17				
						% essences et vides					1		5		2		92								100				

Forêt communale de Laquenexy

Parcelles	Code SIG	Surface (ha)		U.G	Classement	Délais d'exploitabilité (ans)	Structure		Composition en essence										Capital (classe G)	Observation						
		Totale	en Sylviculture				code	Libellé	Répartition en % de G ou du couvert												Libellé					
									Chêne		F.Divers		Frêne		Epicéa		Pin sylvestre					Charme		Vb	Vnb	Total
									Rép	S.(ha)	Rép	S.(ha)	Rép	S.(ha)	Rép	S.(ha)	Rép	S.(ha)				Rép	S.(ha)	S.(ha)	S.(ha)	
10	10.1	15,01	15,01	10a	AMEL2	21 à 40	21	Peuplement à bois moyens avec petits bois			5	0,75			95	14,26							15,01	Peuplement à Epicéa	5	Peuplement en cours d'éclaircie, instable
		Total U.G		10a							5	0,75			95	14,26							15,01			
	10.2	0,32		10b	Hors sylviculture	Vnb	Vnb	Vide non boisable														0,32	0,32			Emprise ligne électrique
		Total U.G		10b																		0,32	0,32			
Total		15,33	15,01	Total de la Parcelle : 10		surface(s)					0,75				14,26							0,32	15,33			
				% essences et vides							5				93							2	100			

Répartition des essences en % de G ou du couvert sur l'ensemble de la forêt										
	TOTAL	Chêne	F.Divers	Frêne	Epicéa	Pin sylvestre	Charme	Vb	Vb Vnb	TOTAL
TOTAL SURFACES	50,59	5,50	16,29	0,12	20,28	2,40			6,00	50,59
% Essences et vides	99,99	10,87	32,20	0,24	40,08	4,74			11,86	100
% arrondis	100	11	32		40	5			12	100
TOTAL Surface en Sylviculture	44,59									

DRAFT



U.T PAYS MESSIN

1 rue Thomas Edison 57070 Metz Technopôle
Tel : 03.87.39.95.10 E-mail : ut.pays-messin-lor@onf.fr

FORET COMMUNALE DE LAQUENEXY

CARTE DE SITUATION IGN

Carte n°1

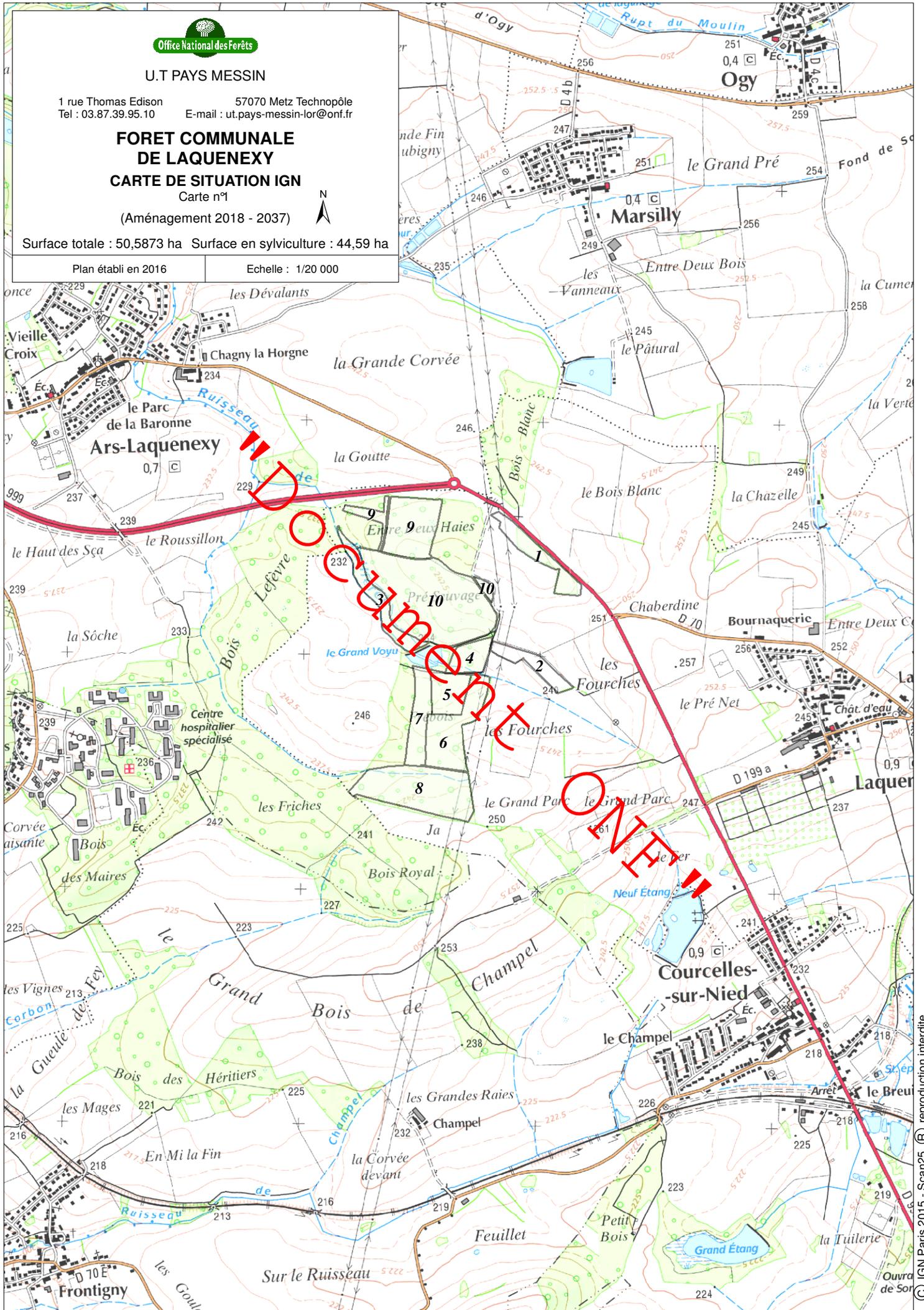
(Aménagement 2018 - 2037)



Surface totale : 50,5873 ha Surface en sylviculture : 44,59 ha

Plan établi en 2016

Echelle : 1/20 000





U.T PAYS MESSIN

1 rue Thomas Edison 57070 Metz Technopôle
Tel : 03.87.39.95.10 E-mail : ut.pays-messin-lor@onf.fr

FORET COMMUNALE DE LAQUENEXY

CARTE DES FONCTIONS DE LA FORET

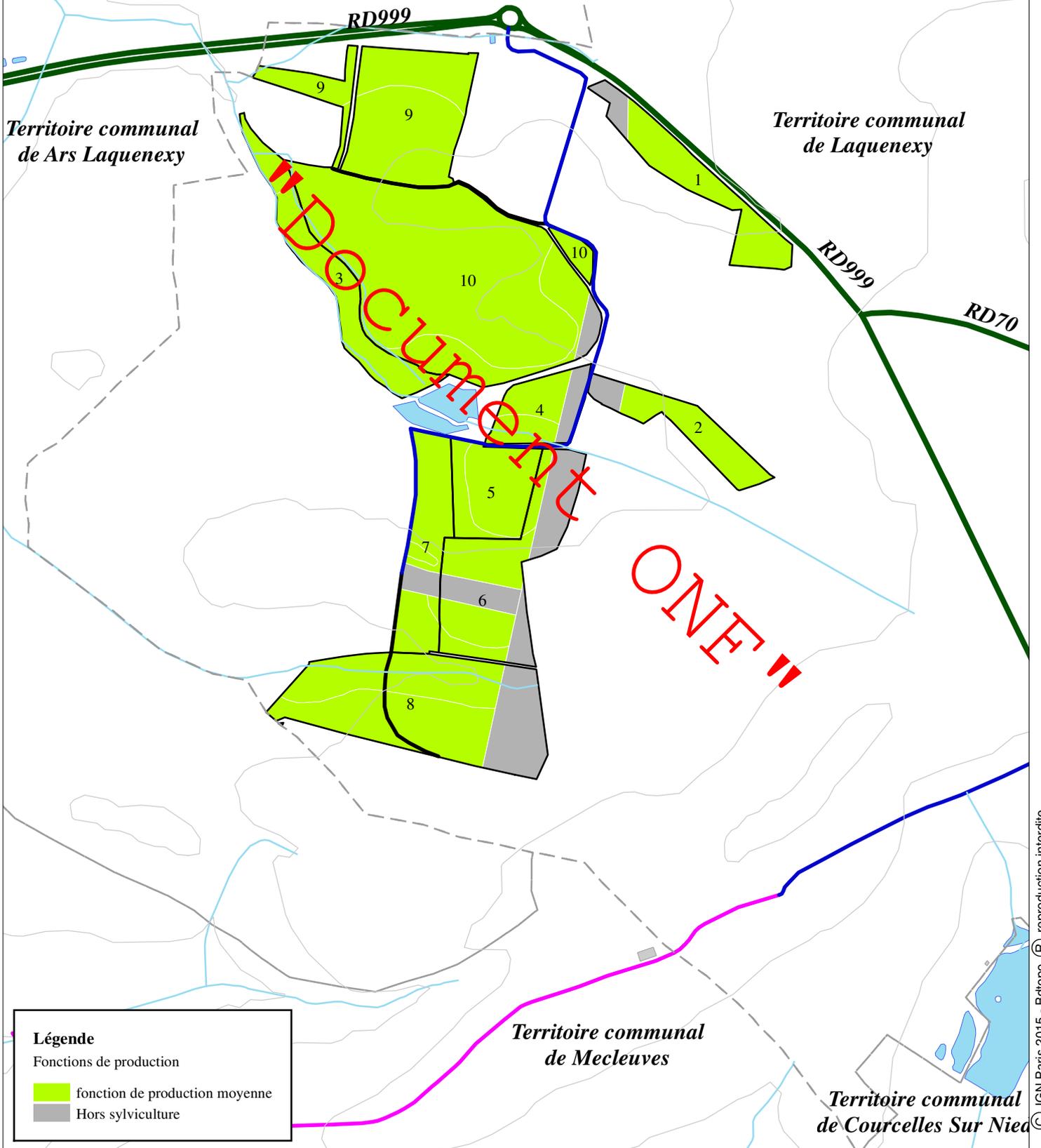
Carte n°2

(Aménagement 2018 - 2037)

Surface totale : 50,5873 ha Surface en sylviculture : 44,59 ha

Plan établi en 2016

Echelle : 1/10 000





U.T PAYS MESSIN

1 rue Thomas Edison 57070 Metz Technopôle
Tel : 03.87.39.95.10 E-mail : ut.pays-messin-lor@onf.fr

FORET COMMUNALE DE LAQUENEXY

CARTE DES ESSENCES

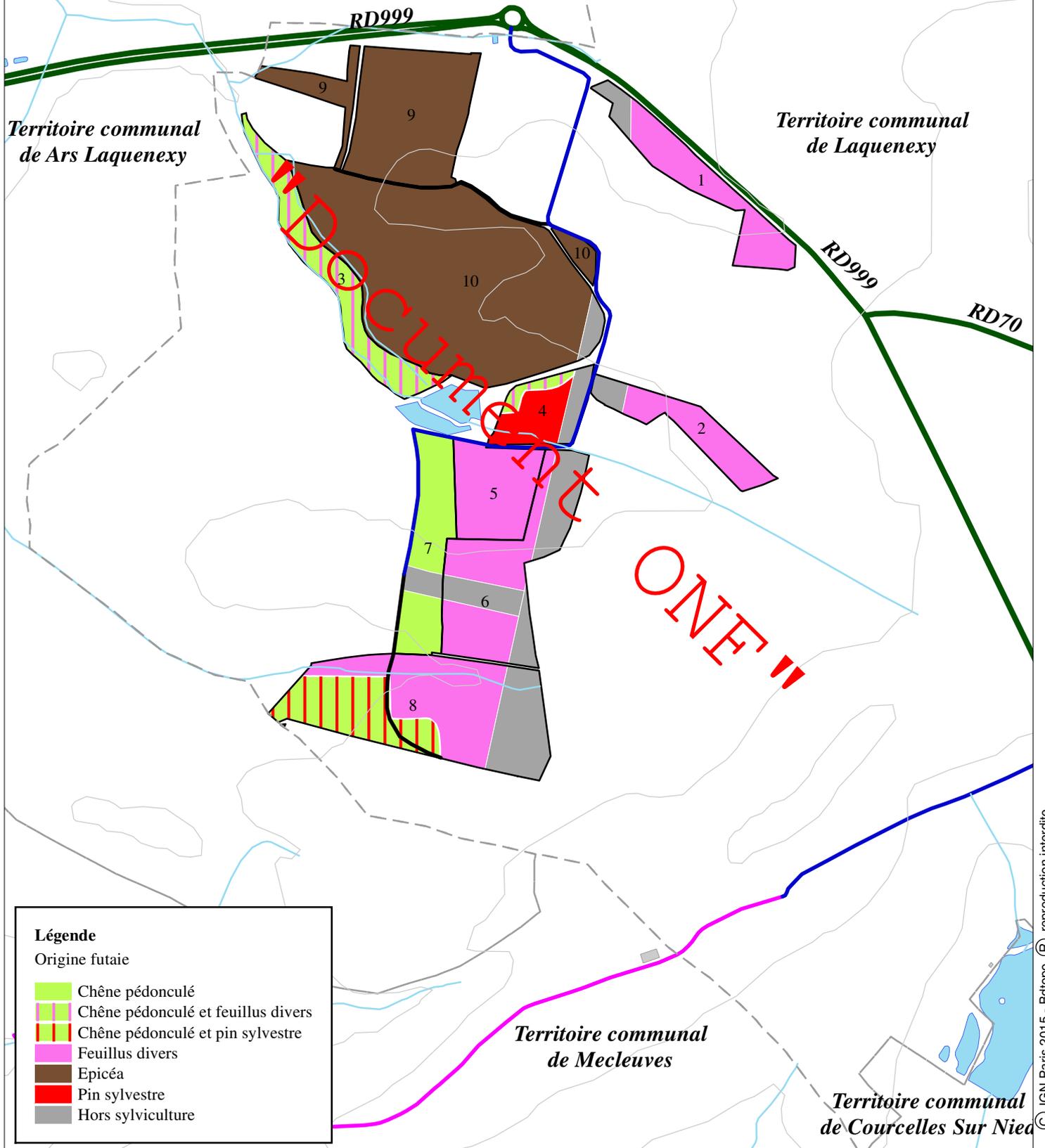
Carte n°4

(Aménagement 2018 - 2037)

Surface totale : 50,5873 ha Surface en sylviculture : 44,59 ha

Plan établi en 2016

Echelle : 1/10 000



**FORET COMMUNALE
DE LAQUENEXY**

CARTE DES STRUCTURES

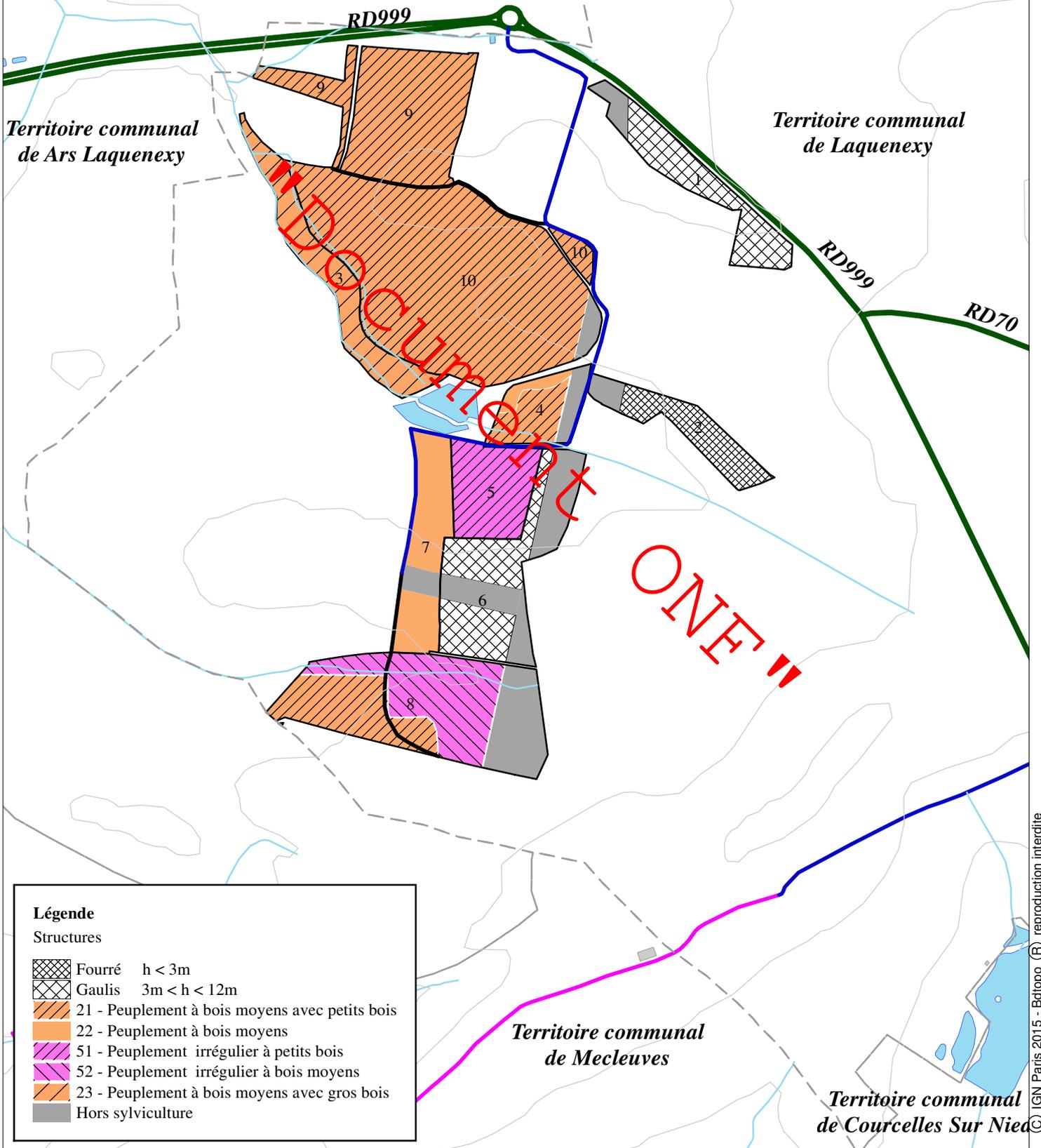
Carte n°5

(Aménagement 2018 - 2037)

Surface totale : 50,5873 ha Surface en sylviculture : 44,59 ha

Plan établi en 2016

Echelle : 1/10 000



Légende

Structures

- | | |
|--|--|
| | Fourré h < 3m |
| | Gaulis 3m < h < 12m |
| | 21 - Peuplement à bois moyens avec petits bois |
| | 22 - Peuplement à bois moyens |
| | 51 - Peuplement irrégulier à petits bois |
| | 52 - Peuplement irrégulier à bois moyens |
| | 23 - Peuplement à bois moyens avec gros bois |
| | Hors sylviculture |

**FORET COMMUNALE
DE LAQUENEXY**
**CARTE D'AMENAGEMENT
ET DES EQUIPEMENTS**

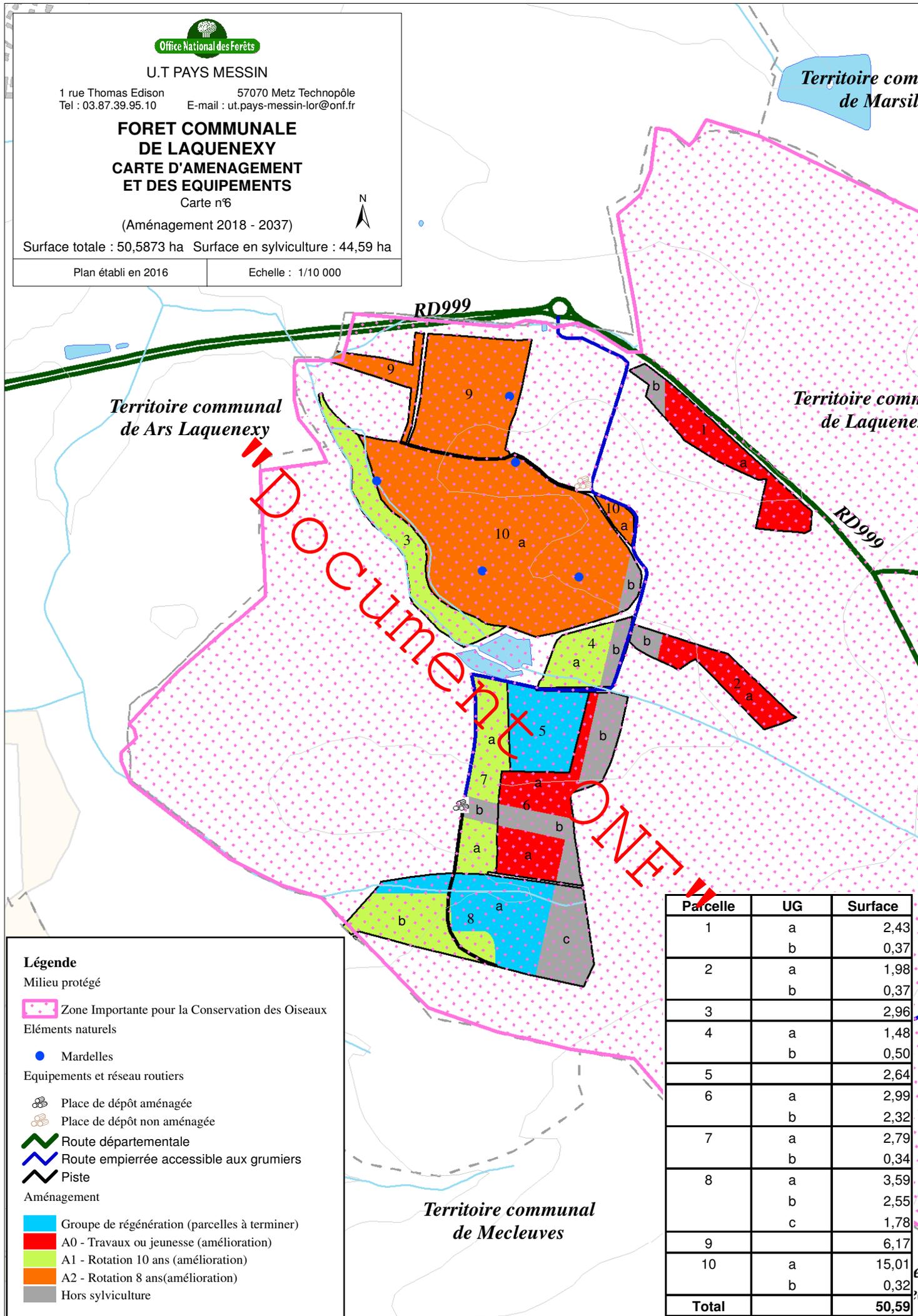
Carte n°6

(Aménagement 2018 - 2037)

Surface totale : 50,5873 ha Surface en sylviculture : 44,59 ha

Plan établi en 2016

Echelle : 1/10 000



Légende

Milieu protégé

Zone Importante pour la Conservation des Oiseaux

Eléments naturels

Mardelles

Equipements et réseau routiers

Place de dépôt aménagée

Place de dépôt non aménagée

Route départementale

Route empierrée accessible aux grumiers

Piste

Aménagement

Groupe de régénération (parcelles à terminer)

A0 - Travaux ou jeunesse (amélioration)

A1 - Rotation 10 ans (amélioration)

A2 - Rotation 8 ans (amélioration)

Hors sylviculture

Parcelle	UG	Surface
1	a	2,43
	b	0,37
2	a	1,98
	b	0,37
3		2,96
4	a	1,48
	b	0,50
5		2,64
6	a	2,99
	b	2,32
7	a	2,79
	b	0,34
8	a	3,59
	b	2,55
	c	1,78
9		6,17
10	a	15,01
	b	0,32
Total		50,59